



## Cloches de l'armistice 11 novembre 2018



### Communiqué de presse

La commémoration du 11 novembre 2018 intervient en clôture d'une période commémorative engagée en 2014. Les sonneries de cloches vont nécessairement contribuer à donner une certaine ampleur à cet évènement. Elle rappelleront d'un point de vue sonore la liesse produite par la fin de la Grande Guerre.

Ce paysage sonore méritera d'être conservé par des enregistrements, dans la mémoire collective locale et nationale.

L'Association Campanaire Limousine vise à promouvoir auprès des communes :

d'une part, les sonneries de cloches à l'occasion de la commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre

d'autre part, l'enregistrement de ces sonneries, et propose des éléments de méthode aux communes pour que ces sonneries et leur enregistrement se réalisent dans de bonnes conditions.

Ci joint, 3 notes destinées aux communes :

- Le projet
- Aide mémoire
- Inscription

Cette opération "cloches de l'armistice" a été préparée par l'Association Campanaire Limousine, avec les Préfétures de Département, l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et les associations de Maires et Elus des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

*Pour plus d'informations, voir le dossier disponible sur [www.clocheslimousines.fr](http://www.clocheslimousines.fr)*

**Objectifs généraux de l'association :**

*L'Association Campanaire Limousine a pour objet de valoriser le patrimoine campanaire des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne, par la mise en relation des propriétaires de cloches, la réalisation et la diffusion de documentation, et l'organisation d'évènements de communication ou de formation. [www.clocheslimousines.fr](http://www.clocheslimousines.fr)*